



Dotation Globale de Fonctionnement des Lycées 2022

La région mais en place un nouveau mode de calcul. Les différentes rubriques n'apparaissent plus, il n'y a plus que la dotation globale. Impossible de voir le montant de la dotation pédagogique dans la DGFL globale... Il n'y a plus les dotations « petit lycée » et « éloignements ».

Le calcul repose toujours sur les effectifs de l'année N-2. Le fond commun DGFL est utilisé pour rattraper les grosses hausses d'effectifs.

Un **forfait « administration »** a été mis en place avec un taux à l'élève de 3,50€.

Le forfait de base de la **dotation pédagogique** passe de 25 à 29€. Ensuite, la région classe les types de formations avec un chiffre de 1 à 8, qui est visiblement un coefficient multiplicateur (cf tableau en annexe).

La Dotation de solidarité n'est plus calculée à partir d'un % de CSP (Classe Socio Professionnelle) par type d'établissement mais à partir de la médiane de l'Indice de Positionnement Social (comme les rectorats, la région vente l'IPS mais oublie qu'il est calculé à partir des CSP). La dotation de solidarité est calculé à l'intérieur de l'établissement selon les catégories¹.

Les différentes catégories de calcul de la dotation de solidarité : *médiane IPS Niveau BTS ; médiane IPS Niveau collège hors SEGPA ; médiane IPS Niveau CPGE ; médiane IPS Niveau lycée GT ; médiane IPS Niveau Niveau lycée PRO ; médiane IPS Niveau SEGPA*

L'utilisation de médianes différentes selon les publics génère toujours une discrimination des publics les plus fragiles². La région présente ça comme une avancée : sauf que les chiffres montrent le contraire. La dotation de solidarité passe de 45 €/élève à 30€/élève :

2022 : 5,6 M€ 184 011 élèves contre 2021 : 5,7 M€ 126 669 élèves

Il y a un taux au m² par surface bâtie (0,19€/m²) et un taux de de viabilisation (1,68€/m²). Et un taux au m² par élèves.

Dotation établissement =

- part pédagogique + (dotation solidarité) + (dotation EPS) + (Structure de rattachement) + forfait d'administration]
- part entretien/maintenance [taux x élèves/m² + surface non bâtie + viabilisation + (si oui ; dotations spécifiques) + priorités régionales]

La région annonce pour 2022 : *"2022 = année d'installation du modèle, les montants de DGFL 2022 notifiée pour chaque établissement sont tous supérieurs au montant de la DGFL 2021, notamment pour intégrer les priorités régionales. Maintien de la DGFL 2021 pour tous les établissements en perte démographique"*.

Il y aura donc des baisses les années prochaines.

¹ Auparavant, la Dotation de Solidarité était calculée selon des seuils d'éligibilité avec des taux de CSP défavorisées différents suivant les types d'établissement (45% en LP, 30% en LG, 38% en LPO). Cette différenciation choisie désavantage mécaniquement les LP, qui pourtant accueillent majoritairement un public défavorisé.

² Nous sommes en attente des chiffres réels au niveau de la région, mais si on projette un IPS médian LP de 90 et un IPS médian LGT de 110, avec un IPS de 100 : un élève de la voie pro n'est pas bénéficiaire, un élève de LGT est bénéficiaire.

Barème pédagogique - taux par spécialité de formation 2022

Spéc.	lib. spéc.	GENERAL			TECHNO		PRO	
		Infra V	Pré-Bac	Post-Bac	Pré-Bac	Post-Bac	Pré-Bac	
100	FORMATIONS GÉNÉRALES	1	1	2				
110	SPECIALITES PLURISCIENTIFIQUES		1	2				
120	SPEC. PLURIDISCIPLINAIRES HUMAINES & DROIT		1	1				
130	SPEC. LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE PLURIVALENTES		1	1				
133	MUSIQUE, ARTS DU SPECTACLE				3	6		
134	AUTRES DISCIPLINES ARTISTIQUES				5	7		
200	TECHNOLOGIES TRICOLLES FONDAMENTALES				6	7	7	
201	TECHNOLOGIE COMMANDES DES TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES					6	7	
210	SPECIALITES PLURIVALENTES DE L'AGRONOMIE ET DE L'AGRICULTURE				6	7	7	
211	PRODUCTIONS VÉGÉTALES, CULTURES SPÉCIALES					7	7	
212	PRODUCTIONS ANIMALES, ÉLEVAGE SPÉCIALISÉ, AQUACULTURE, SOINS AUX ANIMAUX					7	7	
213	FORÊTS, ESPACES NATURELS, FAUNE SAUVAGE, PÊCHE					7	7	
214	AMÉNAGEMENT PAYSAGER (PARCS...)					7	7	
220	SPECIALITES (PLURI) TECHNOLOGIQUES DES TRANSFORMATIONS					7	7	
221	AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE					7	7	
222	TRANSFORMATIONS CHIMIQUES ET APPARENTÉES					7	7	
223	MÉTALLURGIE					5	6	
224	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE ET CÉRAMIQUE					5	6	
225	PLASTURGIE, MATÉRIAUX COMPOSÉS					5	6	
226	PAPIER, CARTON							
227	ÉNERGIE, GÉNIE CLIMATIQUE					6	7	
230	SPECIALITES (PLURI) TECHNOLOGIQUES GÉNIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS					6	8	
231	MINES ET CARRIÈRES, GÉNIE CIVIL, TOPOGRAPHIE					6	8	
232	BÂTIMENT - CONSTRUCTION ET COUVERTURE					6	8	
233	BÂTIMENT - FINITIONS					6	8	
234	TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT				5	6	8	
240	SPECIALITES (PLURI) TECHNOLOGIQUES MATÉRIAUX SOUPLES						6	
241	TEXTILE					5	6	
242	HABILLEMENT				5	5	6	
243	CUIRS ET PEAUX					5	6	
250	SPECIALITES (PLURI) TECHNOLOGIQUES MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ					6	7	
251	MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET DE PRÉCISION, USINAGE						6	
252	MOTEURS ET MÉCANIQUE AUTO					5	6	
253	MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE					6	7	
254	STRUCTURE MÉTALLIQUE					5	6	
255	ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE					5	6	
300	SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES					3	3	
310	SPECIALITES PLURIVALENTES DES ÉCHANGES ET DE LA GESTION				2			
311	TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE					3	4	
312	COMMERCE, VENTE					3	3	
313	FINANCES, BANQUE, ASSURANCES					3	4	
314	COMPTABILITÉ, GESTION					3		
320	SPECIALITES PLURIVALENTES DE LA COMMUNICATION					3		
321	JOURNALISME ET COMMUNICATION					3		
322	TECHNIQUES DE L'IMPRIMERIE ET DE L'ÉDITION					5	6	
323	TECHNIQUES DE L'IMAGE ET DU SON, MÉTIERS CONNEXES DU SPECTACLE				5	6	7	
324	SECRETARIAT, BUREAUTIQUE					3		
325	INFORMATIQUE, TRAITEMENT DE L'INFORMATION					6		
330	SPECIALITES PLURIVALENTES SANITAIRES ET SOCIALES					3	4	
331	SANTÉ				3	5	6	
332	TRAVAIL SOCIAL					3	4	
334	ACCUEIL, HÔTELLERIE, TOURISME				6	6	7	
335	ANIMATION CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS						4	
336	COIFFURE, ESTHÉTIQUE, AUTRES SPECIALITES DES SERVICES AUX PERSONNES					6	6	
340	SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ							
342	PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE						4	
343	NETTOYAGE, ASSAINISSEMENT, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT					3	4	
344	SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES, POLICE, SURVEILLANCE					3	4	
345	APPLICATION DROITS ET STATUTS					3		
999	SPECIALITE NON SPECIFIEE FCJ							
999	SPECIALITE NON SPECIFIEE FCJ							
999	SPECIALITE NON SPECIFIEE FCJ & UC PRO					3		